

Québec, le 5 décembre 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
Bureau 1.39, 1^{er} étage
1035, rue de Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 22 novembre dernier, la députée de Mirabel, M^{me} Sylvie D'Amours, publiait une question au feuilleton relativement au suivi par le gouvernement des recommandations formulées par la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) de l'Assemblée nationale dans son rapport concernant le mandat d'initiative sur l'analyse du phénomène d'accaparement des terres agricoles.

Je souhaite, d'abord, porter à votre attention que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a octroyé en janvier 2016 un contrat à une firme spécialisée afin de suivre l'évolution du marché foncier agricole au Québec et de dresser l'inventaire des transactions foncières de 2006 à 2016. Cette base de données sera transmise au début de l'année 2017.

Par la suite, le MAPAQ procédera à l'analyse de l'information permettant de qualifier le phénomène d'acquisition de terres agricoles par certains acheteurs, dont les fonds d'investissement. Nous serons alors en mesure de déposer un rapport préliminaire.

En espérant que ces précisions permettent de clarifier la situation, je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



PIERRE PARADIS